



TITRE PROFESSIONNEL CONSEILLER(E) EN INSERTION PROFESSIONNELLE

MISSIONS

Formation d'une durée de 12 mois .

Le conseiller (e) d'insertion professionnelle (CIP) aide des jeunes ou des adultes en démarche d'insertion ou de reconversion à construire et s'approprier des parcours réalistes d'insertion, de réinsertion ou de transition professionnelle ; à mettre en œuvre les parcours d'insertion construits avec la personne et/ou les projets débouchant sur un emploi.

L'emploi du CIP s'exerce dans des structures très diversifiées telles que les missions locales, les structures d'accueil et d'orientation, les organismes d'insertion et de formation, les collectivités locales, les dispositifs d'aide à l'insertion des travailleurs handicapés.

Le diplôme : Titre Professionnel de niveau III

Il est également possible d'obtenir, par une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), le titre Conseiller (e) en Insertion Professionnelle composé de 4 certificats de compétences professionnelles.



Ces certificats sont les suivants :

- 1- Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé
- 2- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle
- 3- Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle
- 4- Contribuer au montage de projets ou à la réalisation d'actions dans le champ de l'insertion

EMPLOIS VISES

Conseiller (e) en Insertion Professionnelle

MFR ROLLANCOURT 1 RUE DU MOULIN 62770 ROLLANCOURT
Contact: Andgélita Van Hecke Tel: 03.21.04.17.53 / 07.83.62.24..04
Email: angelita.vanecke@mfr.asso.fr

